

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Évelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et** Patrice DUMORTIER, Hamid HAMLIL, Gilbert REBER, Pierre VOGELWEID **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Claude GIRARD à Denis BANDELIER, Bernard LIAIS à Hamid HAMLIL, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Robert NATALE à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Thierry MARCJAN, André THEVENOT à Patrice DUMROTIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Fabienne LISBOA, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers | |
|---------------------|------------------|-----------------------|----|
| 18/02/10 | 18/02/10 | En exercice | 32 |
| | | Présents | 25 |
| | | Votants | 30 |

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Evelyne MANTEY est désignée.

2010-01-06-A – Attribution de subvention au titre de la compétence développement économique

Rapporteur : Christian RAYOT

A) Association Chamois-Environnement-Recyclage :

Cette association a pour mission de permettre à des personnes en grande difficulté sociale et/ou professionnelle éloignées de l'emploi de s'insérer et se mettre en situation de travail.

Pour ce faire, elle met à disposition un accompagnement socioprofessionnel dont le but est de :

- mobiliser les salariés pour évaluer leurs compétences pré-acquises,
- les aider à définir un projet d'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.

Suite à la demande de Monsieur le Président de l'Association Jean-Claude MEULEY, il est proposé au titre de la compétence en développement économique d'apporter une subvention de fonctionnement à hauteur de 7 800,00 € à cette structure porteuse d'emplois.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'accorder la subvention d'un montant de 7 800,00 € (sept mille huit cents euros) à l'association Chamois-Environnement-Recyclage,**
- **d'autoriser le Président à affecter les crédits budgétaires nécessaires au Budget général,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette prise de décision.**

| | |
|--|-----------------------------|
| <p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p> | <p>Le Président,</p> |
|--|-----------------------------|